

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

## **Le mouvement de la population de la France pendant l'année 1883**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 26 (1885), p. 12-14

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1885\\_\\_26\\_\\_12\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1885__26__12_0)

© Société de statistique de Paris, 1885, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

III.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION DE LA FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1883.

Le *Journal officiel* a récemment publié le tableau par département du mouvement de la population de la France, pendant l'année 1883. On constate, d'après ce tableau, qu'il y a eu en 1883, 284,519 mariages, 937,944 naissances et 841,101 décès ; les naissances l'emportent sur les décès de 96,843, chiffre qui correspond à l'accroissement naturel de la population du pays.

Ces résultats généraux ne diffèrent pour ainsi dire pas de ceux de l'année précédente. S'il y a plus de mariages, il y a eu un peu moins de naissances. Par contre, le nombre des décès est un peu plus élevé, de sorte qu'en définitive, l'accroissement de population résultant de l'excédent des naissances sur les décès n'est que de 96,843. Il était de 97,027 en 1882 et de 108,229 en 1881. A cet égard, l'année 1880 avait été plus mal partagée encore, puisque l'excédent des naissances n'était que de 61,940. Pour se rendre compte du mouvement de notre population, il convient de rapporter les chiffres absolus à la population correspondante, et de remonter à l'origine même des observations. Le rapide résumé que nous offrons ci-dessous permet de juger d'un coup d'œil de l'importance des variations :

*Mouvement de la population par 1,000 habitants.*

	MARIAGES.	NAISSANCES.	DÉCÈS.	EXCÉDENT des naissances sur les décès.
1806-1814. . . .	8.1	31.2	26.2	+ 5.0
1815-1879. . . .	7.7	31.4	25.2	+ 6.2
1830-1847. . . .	8.0	28.5	24.1	+ 4.4
1848-1870. . . .	8.1	26.9	24.1	+ 2.8
1851-1860. . . .	7.9	26.3	23.9	+ 2.4
1861-1868. . . .	8.0	26.5	23.0	+ 3.5
1869-1872. . . .	7.3	24.6	28.8	— 4.2
1872-1876. . . .	8.6	26.3	23.5	+ 2.8
1877-1881. . . .	7.5	25.0	22.4	+ 2.6
1882 . . . . .	7.4	24.8	22.2	+ 2.6
1883 . . . . .	7.5	24.8	22.2	+ 2.6

Le fait principal qui ressort de ce tableau est la décroissance, pour ainsi dire continue, de notre *natalité*. La mortalité diminue également, mais dans une plus faible proportion, assez toutefois pour nous conserver des excédents et empêcher notre population d'arriver trop rapidement à l'état stationnaire qui la menace et vers lequel elle tend de plus en plus. Il est vrai qu'en réalité l'accroissement de notre population est un peu plus rapide que ne l'indiquent les excédents annuels des naissances, mais cet avantage relatif, nous le devons aux nations étrangères et principalement aux Belges, aux Italiens et aux Allemands qui viennent s'établir en France et ne tardent pas à s'y confondre avec nos propres nationaux.

*Mariages.* — On a vu plus haut que le nombre des mariages contractés en France

pendant l'année 1883 s'est élevé à 284,519, lorsqu'on n'en avait compté l'année précédente que 281,060. Ce nombre s'est donc accru de 3,549, mais c'est là un gain presque négligeable, étant donné que la population s'est accrue dans le même intervalle de 97,000 habitants au moins. La proportion des mariages n'a, en effet, varié d'une année à l'autre que de 7.4 à 7.5 p. 1,000 habitants, et il y a lieu d'ajouter que ce rapport s'est maintenu au même taux depuis près de huit ans, tandis que dans les périodes antérieures (celle de 1869-1871 exceptée, où ce rapport est descendu encore plus bas) la proportion oscillait de très près autour de 8 p. 1,000. On ne saurait trop appeler l'attention sur ce fait, car les mariages sont un des facteurs les plus essentiels de l'accroissement de la population et le seul peut-être contre la diminution duquel il nous soit possible de réagir.

Pendant que le nombre des couples mariés existants s'est, comme on vient de le voir, accru de 284,519 couples nouveaux, il se trouve que 262,312 unions ont été rompues par la mort d'un des époux. Le nombre des ménages légitimes n'a donc augmenté, en somme, que de 22,207.

Si l'on veut se rendre compte de la fréquence réelle des mariages, le rapport à la population ne suffit pas : il vaut mieux mettre les mariages en parallèle avec la population *mariable*, c'est-à-dire avec le nombre des individus (célibataires ou veufs) ayant atteint ou dépassé l'âge requis pour le mariage. On trouve alors que pour 1,000 hommes mariables il y en a 57 qui se marient chaque année, et pour 1,000 femmes, 46.

En rapportant, âge par âge, les mariés de 1883 à la population vivante correspondante, on reconnaît que les veufs ont une bien plus forte tendance à se marier, surtout dans le sexe masculin, et l'on explique par ce fait que les veufs ont plus de facilité à contracter une autre union à laquelle un mariage précédent les a préparés, leur propre expérience leur ayant donné la preuve qu'au point de vue physiologique comme au point de vue économique, le mariage offre de meilleures conditions que le célibat.

*Naissances.* — Le nombre total des naissances a été, en 1883, de 937,944, soit 24.8 enfants vivants pour 1,000 habitants. C'est le rapport le plus faible qu'on puisse constater en Europe. On arrive à un résultat analogue en rapportant les naissances non plus à la population totale, mais à la population féminine en âge de reproduction : avant la guerre, on comptait, pour 1,000 femmes mariées ou non de 15 à 45 ans, 117 naissances par an. Aujourd'hui il n'y en a plus que 112. La statistique internationale nous apprend qu'ici encore nous sommes au-dessous de toutes les autres nations.

En ce qui concerne les enfants naturels, il y en a eu, en 1883, 74,213, ce qui équivaut à 7.9, c'est-à-dire à près de 8 enfants naturels pour 100 naissances totales. L'année 1883 offre donc, sur ce point spécial, une aggravation assez marquée, puisque pour un nombre presque identique de naissances, on ne comptait que 70,079 enfants naturels, en 1879, soit 4,134 de moins qu'en 1883. C'est d'ailleurs là un fait exceptionnel et un simple arrêt, momentanément sans doute, dans la décroissance réelle du nombre des enfants naturels.

En rapportant, en effet, les naissances de cette catégorie aux femmes non mariées de 15 à 45 ans, on constate, que pour 1,000 femmes, il y en avait, avant 1870, 18.5, tandis qu'il n'y en a plus maintenant que 17.5. Ce qui correspond à une diminution de 5.5 p. 100. Toutefois, comme entre ces deux périodes la fécondité légitime s'est

abaissée de 210 à 195, c'est-à-dire de 7.7 p. 100, l'on est amené à conclure que c'est principalement à la diminution du nombre des enfants issus du mariage qu'il faut attribuer la décroissance trop réelle de notre natalité.

Le chiffre des *mort-nés*, qui était de 44,352 en 1882, est descendu en 1883 à 43,747, mais comme il y a eu d'autre part une légère variation dans le chiffre des naissances, cette diminution n'est qu'apparente, et la proportion des mort-nés n'a réellement pas varié. Elle est, comme par le passé, de 4.4 pour 100 naissances totales.

Pendant les soixante premières années de ce siècle, on a presque considéré comme un principe que pour 100 filles qui naissent annuellement il naît 106 garçons ; mais depuis vingt ans, ce rapport tend insensiblement à diminuer ; il n'est aujourd'hui que de 105. Les garçons conservent donc, quoique dans une moindre proportion, leur supériorité native. Ajoutons que la prédominance masculine s'accroît surtout dans les mort-nés, où pour 100 filles on compte 144 garçons. Il y a longtemps que ce fait singulier a appelé l'attention des démographes sans qu'ils aient pu en fournir une explication plausible. *Sub judice lis est.*

*Décès.* — La mortalité générale a subi, depuis 1871, la marche ci-après :

PÉRIODES.	DÉCÈS annuels.	DÉCÈS par 1,000 habitants.
1871 . . . . .	1,211,010	34.8
1872-1876. . . . .	816,699	22.5
1877-1881. . . . .	833,616	22.3
1882 . . . . .	838,539	22.2
1883 . . . . .	841,401	22.2

Ces chiffres peuvent être considérés comme une image assez fidèle de l'état sanitaire de notre pays pendant cette série d'années. Toutefois, la mortalité générale ne dit pas tout, car la diminution de mortalité que ces chiffres révèlent pourrait tenir et tient, en effet, pour une certaine part, à la diminution correspondante du chiffre des naissances. Pour être complètement fixé à cet égard, il est essentiel de calculer la mortalité aux divers âges. Attendons pour cela que le mouvement de la population de 1883, dont nous n'avons qu'un résumé, soit connu dans tous ses détails (1).

T. LOUA.

---

(1) Dans le cas où l'on voudrait des renseignements plus étendus sur le mouvement de la population de la France, nous pourrions renvoyer nos lecteurs à notre article du *numéro de mai* 1884, dans lequel nous avons comparé, aux divers points de vue que la question comporte, le mouvement de la population de chacun de nos départements pour deux périodes quinquennales : 1861-1865, 1876-1881. Ils peuvent également consulter l'article plus général que M. Cheysson a publié dans le *numéro de décembre* 1883.